

École élémentaire publique Jean Gautier à Sacy-le-Grand (Oise)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance ordinaire du vendredi 8 mars 2019 (durée : 1h05)

sous la présidence de

Madame Mélanie TETU, directrice et professeur des écoles du CM1-CM2,

Étaient présents :

- Monsieur le maire de la commune de Sacy-le-Grand,

- Mesdames et Monsieur les représentants des parents d'élèves élus, Mesdames AKABLI, BOUTROUILLE, RODON, Monsieur VINCENT

- Les adjoints des classes maternelles et élémentaires :

Mesdames Laetitia VAN KEMPEN (CE2 – CM1)), Eve TACHEUX (CP-CE1) Lucie BRYANT (MS) et Sylvie MABILLOTTE (PS)

Étaient excusés :

-Madame Claudine PECQUEUX (Inspectrice de l'Education nationale chargée de la circonscription de Clermont)

-Madame le maire adjoint de la commune de Sacy-le-Grand, chargée des affaires scolaires, Madame PERRAS-JUPIN

-Madame LOTH, Monsieur MOUVEAUX, représentants des parents d'élèves élus

- Les adjoints des classes maternelles et élémentaires :

Monsieur Tony DE OLIVEIRA (CE1-CE2), Madame Stéphanie LE TENDRE (GS)

Ordre du jour

1. Démissions de représentants de parents d'élèves élus

3 parents d'élèves élus ont souhaité démissionner. Courriers reçus le vendredi 21 décembre. Il s'agit de Mesdames CROCHU (Titulaire), CARRARA et BAUMARD (suppléantes).

2. Projets éducatifs (spectacles -sorties - classe de découverte- projets OCCE...)

- **Gendarmerie : permis internet :** Le jeudi 29 novembre, la gendarmerie est venue faire passer le test aux élèves de CM qui avaient préalablement travaillés dessus. Les diplômes ont été remis le mardi 26 février en présence de 3 gendarmes de la brigade de Catenoy et de Mme Perras-Jupin. Tous l'ont réussis.
Nous remercions la brigade de Catenoy pour ces interventions ainsi que la mairie pour le goûter.
- L'ensemble des élèves a participé au spectacle de Noël de la mairie le mardi 11 décembre où des élèves de l'école étaient acteurs.
- **Le spectacle de Noël offert par la mairie :** a eu lieu le vendredi 21 décembre .Il a été proposé par la Manekine et les musiciens « Louliam ».
- **Marché de Noël :** Il s'est déroulé le vendredi 21 décembre (objets fabriqués par les élèves en classe avec leur enseignant). Une très grande partie des parents s'est déplacée, nous les remercions.
- **Mr Courtial sénateur :** est venu dans la classe des CM1 CM2 le vendredi 25 janvier.
- **Carnaval à l'école et crêpes :** Vendredi 8/03
- **Exposition printemps des poètes :** Les classes du CP au CM2 s'y rendront le lundi 18 mars et un travail d'écriture (Haïku) sera proposée par Mme Paris.
- **Spectacles à la Manekine:** Toutes les classes vont bénéficier d'un spectacle.
(5€ /enfant)

Les transports sont pris en charge par la CCPOH.

Initialement prévu le jeudi 31 janvier mais annulé en raison des intempéries, les classes de CE2 CM1 et CM1 CM2 se rendront à la Manekine pour « O'Yuki » le mardi 19 mars à 14h30.

Vendredi 10 mai pour les classes de maternelle « Toi ici e moi là » à 10h30, précédé par une sensibilisation avec les artistes le 7 mai à l'école.

Lundi 27 mai pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 « o'yuki mini » à 15h à la salle Bruno Mathé.

- **Spectacles de Patrick Darny** : Le jeudi 2 mai le matin pour toutes les classes offerts avec les bénéficiaires du marché de Noël (4 €/enfant). « Il était une fois la forêt ou les arts toute une histoire » selon les niveaux de classe.
- **Sortie de fin d'année au parc Chedeville** : Les classes de maternelle, CP-CE1 et CE1-CE2 s'y rendront le vendredi 28 juin. Différentes activités seront proposées selon les niveaux (kindball, jardinage, milieux humides....)
- **Classe de découverte CE2-CM1, CM1-CM2** : 2 enseignantes volontaires souhaitent partir en classe de découverte au Futuroscope les lundi et mardi 3 et 4 juin. La mairie nous soutient dans ce projet. Nous les remercions.
Avec l'organisme ATR alpes tour réservation : Visite du Futuroscope, spectacle nocturne et nuit à l'hôtel.
2 enfants sont non partants pour le séjour.

Coût du séjour par enfant: 135 € sur la base de 55 enfants SOIT un total de 7425 €.

Le montant par enfant est de 55 € soit 80 € pris en charge par la commune.

Lorsqu'une famille est concernée par plusieurs départs en classe d'environnement la même année scolaire, il est proposé un tarif par enfant de 45 € soit 90 € pris en charge par la commune.

Sur cette base, la participation totale de la commune est fixée à 4540 €.

	Nbre d'enfants	PARTICIPATION DES FAMILLES	PARTICIPATION COMMUNE
Enfant seul : 55 €	41	2255 €	3280 €
Fratric : 45 € par enfant	14	630 €	1260 €
Total		2885 €	4540 €
	55	7425 €	

Le solde pourra être versé en plusieurs fois.

Accompagnateurs : Les 2 maîtresses, décharge de direction si accord de IEN, Mr Garat et 2 anciennes enseignantes.

- **Interventions diverses de Mr Vincent** : prévues les 21 et 22 mars dans les classes.
Histoire de l'art: Mr DE OLIVEIRA Ce1 Ce2
Techniques picturales: Mme TACHEUX CP CE1, Mme TETU CM1 CM2
Présentations d'instruments: Mme MABILLOTTE PS, Mme BRYANT MS, Mme LE TENDRE GS, Mme VAN KEMPEN Ce2 CM1.
- **Projets OCCE** :

Défi maths OCCE après la manche d'essai, les élèves ont effectué la 1^{ère} manche début février. Il reste une 2^{ème} manche à effectuer.

Jeux coopératifs : pour les classes de maternelle.

- **Infirmières** : L'infirmière scolaire a effectué des visites pour différents élèves. L'infirmière de la PMI verra tous les MS fin avril.

- **Ordinateurs** : Nous remercions la CPAM et la maman qui nous ont obtenues des tours et écrans pour les classes ainsi que la mairie pour la remise en fonctionnement.

3. Piscine / EPS :

A compter du lundi 18 mars et ce jusqu'au 17 juin , les CP CE1 et CE2 n'ayant pas validés le palier 1 se rendront à la piscine avec Mr DE OLIVEIRA ET Mme TACHEUX.

Les autres CE2 iront dans la classe de Mme VAN KEMPEN (EPS et autre projet).

Une nouvelle maman a passé l'agrément et l'a obtenue avec succès. 2 mamans agréées pour pouvoir accompagner les enfants dans l'eau.

Les séances sont prévues de 15h05 à 15h35 dans l'eau.

Les enseignants ont besoin d'accompagnateurs pour les vestiaires.

Une intervention d'un maître nageur est prévue en classe avant le cycle.

4. Livret scolaire unique, carnet de suivi des apprentissages, évaluation nationale CP-CE1

Les familles ont été destinataires des bilans par compétences pour le premier semestre, saisies sur l'application nationale LSU ou carnet de suivi pour les maternelles.

Evaluation nationale CP : la 2^{ème} série d'évaluation a eu lieu en janvier uniquement pour les CP cette fois. Elles sont réussies pour la majorité des élèves.

5. Liaison école -collège

La proviseur du collège et la CPE sont venues à l'école le mardi 15 janvier à 18h.

Un cours d'allemand a eu lieu le vendredi 8 février avec la classe de CM1-CM2.

Une opération « portes ouvertes » aura lieu au collège de la Rochefoucauld de Liancourt le samedi 25 mai 2019 de 9 h à 12h pour les élèves admissibles en classe de sixième à la prochaine rentrée.

6. Sécurité (PPMS)

Un PPMS était initialement prévu en janvier mais annulé en raison des intempéries. Il a eu lieu le mardi 5 mars.

Les élèves ont bien entendu et reconnu la nouvelle sonnerie. Ils étaient calmes et attentifs aux différentes consignes.

Un autre exercice évacuation sera fait ainsi qu'un PPMS intrusion où nous envisagerons la fuite des élèves à l'extérieur de l'école.

7. Modalités d'accueil à la rentrée 2019

À la rentrée 2019,

- à l'école (dès la petite section, année civile de naissance 2016) ;

Ou

-pour les nouveaux arrivants.

Un dossier d'inscription scolaire peut être retiré à la mairie de Sacy le Grand ou en téléchargement sur le site internet :mairie-sacy-le-grand@orange.fr

Le dossier dûment complété est à déposer au secrétariat de mairie accompagné des pièces justificatives suivantes :

- Photocopie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant)
- Justificatif de domiciliation à Sacy le Grand

Cette préinscription est légalement obligatoire pour scolariser votre enfant. Une fois inscrits en mairie, les enfants pourront être admis à l'école.

Mme Tetu, directrice de l'école Jean Gautier recevra les parents des nouveaux élèves munis du certificat de préinscription scolaire :

- les mardis 19 mars, 26 mars de 10h à 12h15 ; 13h45 à 17h30

- le lundi 25 mars de 16h45 à 18h30
- le vendredi 29 mars de 16h45 à 17h45.

La directrice procédera à l'admission des enfants sur présentation de la fiche d'inscription délivrée et paraphée par Monsieur le maire, du livret de famille et du carnet de santé.

Une réunion sera prévue fin juin dans la classe des PS.

8. Récréation et jeux de cour :

Nous remercions l'association les p'tits sacyliens pour leur financement de jeux de cour lors de Noël.

9. Mairie :

- Commission de sécurité le mercredi 12 décembre
- Mesure de la qualité de l'air dans l'école
- Document mairie d'inscription scolaire préalable obligatoire
- Questionnaire rempli par les élèves déjeunant à la cantine durant la pause méridienne

La séance est levée à 19h05.

Date du prochain CE : 14/06/19

Fait à SACY-LE-GRAND, le 15 mars 2019

La directrice de l'école

Mélanie TETU



Destinataires :

- Madame l'inspectrice de l'éducation nationale, *chargée de la circonscription de Clermont* ;
- Monsieur le maire de la commune de Sacy-le-Grand, monsieur DREVILLE
- Madame le maire adjoint de la commune de Sacy-le-Grand, *chargée des affaires scolaires*, madame PERRAS-JUPIN
- Mesdames et Monsieur les représentants des parents d'élèves élus ;
- Registre des comptes rendus des conseils des maîtres.